

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Cresyl PAE

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: BE2020-0014-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0025252-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Cresyl PAE

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ORAPI
	Adresse	225 ALLEE DES CEDRES 01150 SAINT VULBAS France
Numéro de l'autorisation	BE2020-0014-00-00 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0025252-0002	
Date de l'autorisation	07/07/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	06/07/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ORAPI GROUP
Adresse du fabricant	25 Rue de l'industrie 69200 Vénissieux France
Emplacement des sites de fabrication	Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 225 Allée des Cèdres 01150 Saint-Vulbas France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1267 - Chlorocrésol
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	MPP-MF Alkylation Product Unit D-47812 Krefeld-Uerdingen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlorocrésol		Substance active	59-50-7	200-431-6	0,319
1-methoxy-2-propanol	1-methoxypropan-2-ol	Substance non active	107-98-2	203-539-1	0,6105

2.2. Type de formulation

Autre liquide (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Contient chlorocrésol. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces dures non poreuses, de matériels, d'équipements et de mobiliers à l'intérieur des bâtiments

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures non poreuses à l'intérieur des bâtiments (i.e. petites surfaces, matériels, équipements, mobiliers).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Désinfection de petites surfaces dures non poreuses, de matériels, d'équipements et de mobiliers à l'intérieur des bâtiments publiques et privés. Hors domaine médical.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt-à-l'emploi – pas de dilution Temps de contact : 5 min pour les bactéries et, 15 min pour les levures et champignons Température : 20°C Conditions de saleté
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pulvérisateur à gachette en HDPE (500 mL)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.
- Appliquer uniformément le produit par pulvérisation en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides pendant le temps préconisé (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon propre et humide ou une éponge).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer les surfaces et les matériaux traités après le traitement. Pendant cette phase de rinçage, pour les professionnels, des gants doivent être portés.
- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection de petites surfaces dures, de matériels, d'équipements et de mobiliers à l'extérieur

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces dures poreuses/non poreuses à l'extérieur des bâtiments (i.e. petites surfaces, matériel, équipement, mobilier).

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Désinfection de petites surfaces dures poreuses/non poreuses, de matériels, d'équipements et de mobiliers à l'extérieur des bâtiments publiques et privés. Hors domaine médical.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt-à-l'emploi – pas de dilution Temps de contact (bactéries et levures) : 45 min Température : 10°C Conditions de saleté Fréquence : deux fois par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Pulvérisateur à gachette en HDPE (500 mL)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer à une température inférieure à 10°C.
- Appliquer uniformément le produit par pulvérisation en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides pendant le temps préconisé (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon propre et humide ou une éponge).

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer les surfaces et les matériaux traités après le traitement. Pendant cette phase de rinçage, pour les professionnels, des gants doivent être portés.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des logements de petits animaux domestiques à l'intérieur et à l'extérieur

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des logements de petits animaux domestiques tels que des chenils, clapiers ou poulaillers.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Désinfection des logements de petits animaux domestiques à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments publics et privés.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt-à-emploi – pas de dilution Temps de contact (bactéries et levures): 30 min Température : 10°C Conditions de propreté - Les surfaces doivent être nettoyées avant la désinfection.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Pulvérisateur à gachette en HDPE (500 mL)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer uniformément le produit par pulvérisation en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides pendant le temps préconisé (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon propre et humide ou une éponge).
- Laisser sécher les surfaces traitées.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer le traitement en présence d'animaux domestiques.
- Ne pas introduire les animaux domestiques dans leurs logements avant un séchage complet.
- Ne jamais rincer les surfaces traitées après utilisation du produit en extérieur.

Pour les animaux destinés à la consommation :

- Ne pas appliquer en présence d'animaux.
- Retirer ou couvrir les abreuvoirs et mangeoires des animaux avant le traitement.
- Attendre 30 minutes après application avant la ré-entrée des animaux.
- Mettre de la litière propre avant la ré-entrée des animaux.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour les professionnels, porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), pendant la phase d'essuyage du produit.
- Les enfants ne doivent pas être en contact avec les surfaces traitées jusqu'à un séchage complet.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication. Continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison. En cas de persistance des symptômes et/ou d'ingestion de grandes quantités, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos. En cas d'apparition des symptômes et/ou d'inhalation de grandes quantités, consulter un médecin.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consulter un médecin. Ne pas faire boire, ne pas faire vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans.

- Tenir hors de portée des enfants.

6. Autres informations

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.